

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 18

Artikel: Notes sur l'objet de la psychologie [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041178>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Bulletin pédagogique

et

L'Ecole primaire

ORGANE DES SOCIÉTÉS FRIBOURGEOISE & VALAISANNE D'ÉDUCATION

et du

Musée pédagogique

paraissant les 1^{er} et 15 de chaque mois**RÉDACTION**M. DESSIBERG, Directeur de l'École normale
de Hauterive, près Fribourg.**ABONNEMENTS & ANNONCES**Imprimerie catholique, Grand'Rue, 13.
M. E. GREMAUD, secrétaire, à Fribourg.**Abonnement pour la Suisse, fr. 3. — Pour l'étranger, fr. 4.**

SOMMAIRE : *Notes sur l'objet de la Psychologie. (Suite.)* — *La nouvelle carte de la Suisse. (Suite et fin.)* — *L'instruction publique au temps de la Rome des Papes. (Suite.)* — *Encore la sténographie.* — *Bibliographies.* — *Examen pédagogique des recrues.* — *Chronique scolaire.* — *Correspondances.* — *Avis officiels.* — *Errata.*

Notes sur l'objet de la Psychologie

(Suite)

1^o *Contre la première raison.* — La théorie que nous combattons ici nous paraît reposer d'abord sur des équivoques et profiter de malentendus qu'il importe de dissiper. Tant qu'on n'a pas déterminé avec soin le sens du mot « conscience », celui-ci ne peut servir à fixer l'objet de la Psychologie. Veut-on dire que les faits psychologiques sont conscients, en ce sens qu'ils *sont* simplement *dans* l'être vivant et connaissant, avec une présence ou une sorte d'existence interne, par opposition aux événements tout à fait externes? Mais alors, cet emploi du mot « conscience » que font un certain nombre de philosophes est inaccoutumé dans le langage préscientifique et ordinaire, et l'on s'expose à n'être pas compris, ou bien à ne pas remplir son programme de psychologue sinon en le dépassant: car, pour les faits de l'être vivant, il n'y a plus, au sens de nos adversaires,

« dehors et dedans » de la conscience ainsi entendue, tout est nécessairement *dedans*, même les faits physiologiques : l'homme que je suis se nourrit, voit et pense.

Veut-on parler des faits *remarqués*, dont le sujet vivant a la connaissance attentive, directe et néanmoins réflexive (conscience, sens intime), qui se passent en lui, qui sont ou ont été en lui ? Alors le sujet *a* ou bien *a eu* en lui ces faits mêmes, et de plus, il *connait* qu'il les a ou les a eus. Dans ce cas, et avec cet emploi du mot « conscience », on est contraint d'admettre qu'il y a, en dehors ou au-dessous du « seuil » de la conscience, un domaine de l'inconscient, une région du subconscient, l'un et l'autre internes et psychiques¹ : ou bien, il faut, avec J. Rehmke, selon qui l'âme n'est que conscience, nier résolument l'inconscient à l'encontre de la Psychologie expérimentale². Mais, demandons-nous, de quelle science relèvent aujourd'hui les faits inconscients et subconscients ? De la Psychologie, évidemment ; et à quel titre les lui accorde-t-on, si cette science n'a pour objet que les faits conscients ?

Prenons un exemple. Pour avoir conscience d'une sensation quelconque (chaud, sonore, etc.), il ne suffit pas d'une excitation ni d'un processus nerveux : la conscience ne s'éveille que si l'excitation est produite avec un certain degré de force. Une excitation, à un degré faible, suffit bien à déterminer un processus nerveux, mais sans franchir du même coup le seuil de la conscience. Or, voici qu'on accroît l'excitation, on renforce le processus, et une sensation à peine perceptible surgit, la conscience témoigne. Dira-t-on que le processus nerveux inconscient est physiologique, et non psychologique ? Ce serait une défaite, car il n'y aurait plus, entre le fait physiologique et le fait psychologique, entre le fait inconscient et le fait conscient, qu'une distinction *de degré dans la force* de l'excitation, sans différence de *nature* dans le processus nerveux : le critère distinctif serait d'ordre purement *quantitatif*, et c'est, en définitive, à cela que se réduirait le prétendu critère emprunté aux différents *modes* de connaissance. « La Psychologie, écrit H. Hœffding, ne va sûrement que si elle s'en tient, parmi les phénomènes et les lois de la conscience, à ce qui est clair et sûr. Mais précisément de ce point de vue, elle découvre l'inconscient et voit avec étonnement que les lois psychologiques semblent étendre leur règne, même au delà de la vie consciente. *Il apparaît que des processus inconscients peuvent produire le même résultat, remplir la même fonction que remplissent d'ordinaire les événements conscients* »³.

A cette difficulté, les adversaires que nous combattons ici ont

¹ Pierre JANET, *L'Automatisme Psychologique*, Introduction ; H. HOEFFDING, *Esquisse d'une Psychologie* (Trad. POITEVIN), chap. III.

² *Lehrbuch der Allgem. Psychologie*. Leipzig. 1896.

³ *Ouvrage cité*, p. 93 ; H. TAINE, *De l'Intelligence*, I, p. 230, 4^e édit.

une réponse toute prête. Les faits inconscients, diront-ils, de quelque variété qu'ils soient, ne sont que provisoirement inconscients ; ils peuvent naître ou reparaitre, d'un moment à l'autre, à la lumière de la conscience : tandis que les faits physiologiques sont *inconscients par nature et pour toujours* ; ils n'ont pas de cimes qui puissent devenir lumineuses, mais ils demeureront inconnus, plongés dans la nuit mystérieuse et les profondeurs de l'organisme, si les sens *externes* ne parvenaient pas à les découvrir ¹.

Cette réponse ne nous satisfait pas, et l'on nous permettra d'insister. Qu'il y ait des faits inconscients, souvenirs latents, sensations autrefois aperçues et dont l'aperception s'est abolie, qui puissent redevenir conscients, nous en tombons d'accord. Mais il en est d'autres, tel celui que nous avons cité plus haut, que la conscience n'atteint jamais, et dont la nature intime ne paraît pas différente de celle de certains faits reconnus pour conscients. Et, dès lors, quelle garantie avons-nous qu'il n'y a pas d'autres faits, encore inconnus peut-être, originairement indépendants de l'âme et psychiques tout comme les faits conscients, et pourtant inaccessibles à la conscience immédiate ? Et si les faits d'ordre végétatif (fonctions de nutrition, etc.) relèvent en quelque sorte de l'âme, peu importe ici qu'ils soient conscients ou non, n'appartiennent-ils pas, d'une manière ou d'une autre, au domaine de la « science de l'âme » ? Evidemment, quand, avec certains psychologues spiritualistes, on se refuse à considérer l'âme comme principe de *toutes* les activités vitales, en ne lui accordant que les faits d'intelligence, de volonté et de sensibilité, réputés conscients, on conçoit que la Psychologie ne s'étend que jusqu'à cette fraction : mais c'est là une solution inacceptable, ou pour le moins discutable, des problèmes psychologiques.

Il y a plus. Cette conception de la Psychologie se heurte à d'autres difficultés. Il y a des phénomènes *physiologiques* qui tombent plus ou moins indirectement sous les prises de la conscience ; d'autre part, la physiologie étend ses investigations à certains faits déclarés psychologiques ; enfin, la conscience est loin d'atteindre tout ce qui est, à coup sûr, psychologique.

Pour preuves de ce que nous avançons, rappelons le fait de l'accélération de la sécrétion salivaire : elle est physiologique, sous l'influence de la mastication et de la gustation, psychologiques à la suite d'excitations telles que la vue, l'odeur, le souvenir des aliments : or, nous avons conscience de l'une et de l'autre. Citons encore les phénomènes de digestion, ou bien les efforts musculaires, revendiqués par la physiologie et qui peuvent être éprouvés consciemment, par exemple, en donnant l'impression de mal ou de bien-être.

¹ Paul JANET, *Principes de Métaphysique et de Psychologie*, I, p. 134-135.

Le physiologiste étudie des faits *conscients* et complexes tels que la peur, le rire, la colère, pour la production desquels s'ébranlent des organes qui sont aussi le théâtre d'autres faits *inconscients* et de réflexes : une même fonction physiologique peut être liée à un phénomène conscient et à un fait inconscient, par exemple, telle inhibition, comme la pâleur, ou telle paralysie partielle, peut entrer dans le phénomène de la colère ou de la peur aussi bien que dans un autre fait inconscient, réputé non psychologique. Illusoire ou non, et sujette à la conscience, la localisation des sensations appartient autant à la physiologie, de fait, qu'à la psychologie séparée.

Enfin, la conscience n'atteint pas d'emblée ce qui est pourtant psychologique au premier chef, comme l'unité *de composition essentielle* du moi, quoiqu'elle en remarque au moins l'unité, comme aussi les facultés et les habitudes, encore qu'elle en aperçoive les opérations. Dans la vie psychologique infantile, non seulement la conscience ne saisit pas les faits dits de conscience, mais elle-même n'est pas encore apte à s'exercer, et, dans la psychologie adulte, il est tel fait, comme le sommeil et ses concomitants, où le témoin, c'est-à-dire la conscience, est endormi. Ainsi, « cet éclairage de luxe » qu'était la conscience pour les psychologues séparatistes, est devenu un luminaire insuffisant.

Que l'on nous entende bien, pour éviter le pire des malentendus. Nous n'avons pas repris ici la théorie de Comte, dans sa première leçon du *Cours de Philosophie positive* : nous n'avons pas dit que l'observation intérieure par la conscience est une impossibilité manifeste, nous n'avons pas renié la méthode introspective, ni proclamé ce que Kant appelle « le paradoxe de la conscience ». Loin de là, nous rejetons les pétitions de principe de l'argumentation comtiste, et nous reconnaissons volontiers que, les faits de connaissance et ceux qui les présupposent étant les plus nombreux dans l'homme, objet principal de la Psychologie, et tombant sous le regard réfléchi de la conscience, il est nécessaire que les « faits de conscience » constituent la plus grande partie des matériaux de la Psychologie : mais cette vérité demande à être exactement interprétée, car il y a d'autres faits que les faits de conscience qui ressortissent à la Psychologie, et ce n'est pas à raison de leur aptitude à être connus consciemment que ceux-ci intéressent la « science de l'âme » et de ses perfections de tout ordre.

Enfin, pour motiver par une dernière raison le rejet de la conception de la Psychologie examinée ici, nous répétons ce que nous avons déjà dit dans notre *Introduction*. En nous plaçant au point de vue *logique* et d'après la plus élémentaire définition de la science, nous persistons à dire que les sciences ne se distinguent pas *formellement* entre elles selon le mode de connaissance *concrète* et *immédiate* par lequel nous atteignons l'objet à expliquer scientifiquement, mais selon des points de

vue d'ordre *intellectuel* et *abstrait*. Or, la conscience n'est pas exclusivement intellectuelle, car il y a une conscience sensitive, et celle-ci n'a jamais de regards abstraits, généraux, universels. (A suivre.)



La nouvelle carte de la Suisse

(Suite et fin.)

C'est en combinant les deux procédés des teintes et des courbes de niveau équidistantes de 100 m. pour les régions montagneuses et de 50 m. pour la plaine qu'on est arrivé à reproduire à la perfection le relief tourmenté de nos contrées. Désire-t-on des indications précises sur l'altitude d'un point quelconque ou sur la profondeur de nos lacs, des renseignements détaillés et exacts nous sont fournis par les courbes de niveau. Naturellement, l'emploi de ces dernières exige qu'on soit rapproché de la carte. A une certaine distance, elles ne sont plus visibles ; elles se fondent agréablement avec les teintes plus ou moins foncées qui représentent le relief dans son ensemble, en laissant mieux voir la hauteur relative de nos sommités.

L'effet produit sur l'œil et l'esprit de l'observateur situé à cinq ou six mètres de la carte est surprenant : l'illusion est presque complète, surtout si la lumière arrive par la gauche. (Dans nos salles de classe, il faudra autant que possible chercher à réaliser cette dernière condition.) Non seulement nous croyons avoir sous les yeux une carte en relief de la Suisse, mais notre patrie nous apparaît telle que nous la verrions de la nacelle d'un ballon vers les trois heures de l'après-midi d'un jour d'été, alors que le soleil nous envoie ses rayons sous un angle de 45°. La nouvelle carte constitue une photographie de la Suisse, prise à vol d'oiseau. Comme elle nous montre bien les chaînes majestueuses de nos Alpes, leurs pics élancés, leurs glaciers étincelants, leurs vallées profondes et ramifiées ! Le long sillon qui court de Martigny à Coire, les divers gradins des Préalpes, les massifs désordonnés des Grisons, les lacs d'azur et les ondulations du plateau, les longs plis du Jura nous apparaissent comme dans la réalité. Quelle facilité maintenant de faire saisir à une classe la distinction des trois régions naturelles du territoire suisse : les Alpes semblables à une feuille de papier froissée, puis dépliée légèrement, le Jura comme une étoffe plissée et, entre ces deux bourrelets montagneux, le plateau mollement ondulé et parsemé de collines.